

## **BGer 9C\_746/2019 vom 25. Februar 2020**

Bundesgericht, 2020-02-25, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_9C\\_746\\_2019](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_9C_746_2019)

FR: TF 9C\_746/2019 du 25 février 2020

IT: TF 9C\_746/2019 del 25 febbraio 2020

### **Volltext**

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

9C\_746/2019

Ordonnance du 25 février 2020

Ile Cour de droit social

Composition

M. le Juge fédéral Parrino, Président.

Greffier : M. Bleicker.

Participants à la procédure

A. \_\_\_\_\_,

représentée par Me Pierre Gabus, avocat,

recourante,

contre

Office de l'assurance-invalidité du canton de Genève, rue des Gares 12, 1201 Genève,  
intimé.

Objet

Assurance-invalidité (retrait du recours),

recours contre le jugement de la Cour de justice de la République et canton de Genève,  
Chambre des assurances sociales, du 10 septembre 2019 (A/2307/2019 ATAS/814/2019).

Vu :

la lettre du 21 février 2020 par laquelle A. \_\_\_\_\_ a déclaré retirer le recours interjeté le 4  
novembre 2019 contre un jugement de la Cour de justice de la République et canton de  
Genève, Chambre des assurances sociales, du 10 septembre 2019,

considérant :

que la cause doit être rayée du rôle en application des art. 32 al. 2 et 71 LTF, en relation  
avec l' art. 73 al. 1 PCF,

que, suivant l' art. 66 al. 2 LTF , il sied de statuer sans frais,  
par ces motifs, le Président ordonne :

1.

La cause est radiée du rôle par suite de retrait du recours.

2.

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

3.

La présente ordonnance est communiquée aux parties, à la Cour de justice de la République et canton de Genève, Chambre des assurances sociales, et à l'Office fédéral des assurances sociales.

Lucerne, le 25 février 2020

Au nom de la IIe Cour de droit social  
du Tribunal fédéral suisse

Le Président : Parrino

Le Greffier : Bleicker

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.